

5,2 milliards de dollars pour le Programme triennal d'immobilisations 2016-2018
La Ville de Montréal maintient le cap sur la modernisation de ses actifs

Montréal, le 21 octobre 2015 – Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le président du comité exécutif de la Ville, M. Pierre Desrochers, ont présenté le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Montréal pour la période 2016-2018. Le PTI regroupe un ensemble de projets et programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre au cours des trois prochaines années. Ainsi, ce nouveau PTI prévoit des investissements de 5 240 M\$ au cours des trois prochaines années. Il s'agit d'une augmentation de plus de 678 M\$ (soit 15 %), comparativement à l'investissement de 4 562 M\$ prévu au précédent PTI 2015-2017.

« Ce PTI, qui est le deuxième de mon Administration, s'appuie sur les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024 que nous avons mis en place l'an dernier. Le PMI propose une planification sur 10 ans qui permettra l'accélération des investissements dans le but de combler le plus rapidement possible les besoins de la Ville en investissements, particulièrement dans ses infrastructures vieillissantes. Avec ce PTI, on maintient le cap sur la modernisation de nos actifs et sur la réalisation de nouveaux projets, tout en soutenant les arrondissements avec des investissements considérables », a déclaré le maire de Montréal, M. Denis Coderre.

Des investissements majeurs

Le PTI 2016 - 2018 prévoit des investissements totaux de 5 240 M\$, soit :

- 1 590 M\$ en 2016;
- 1 725 M\$ en 2017;
- 1 925 M\$ en 2018.

La part du budget qui relève du conseil municipal est de 53,8 %, pour un montant de 2 819,6 M\$. Quant au budget sous le contrôle du conseil d'agglomération, sa part représente 46,2 % des investissements totaux, à raison de 2 420,3 M\$.

Ces investissements se répartissent ainsi :

- protection et réhabilitation des éléments d'actifs existants : 4 009 M\$ (soit 76,5 %);
- développement des infrastructures : 1 231 M\$ (soit 23,5 %).

« Ce PTI respecte les orientations à long terme de la Ville qui consistent à consacrer 75 % du PTI à la pérennité des actifs et 25 %, à la construction de nouveaux équipements. Soulignons que plus de 56 % des investissements sont reliés aux infrastructures routières et souterraines. Il faut pouvoir financer cette augmentation sans mettre en péril les finances de la Ville. C'est pourquoi notre plan sur 10 ans prévoit notamment une augmentation annuelle du paiement au comptant des immobilisations pour atteindre 800 M\$ en 2024. Cette augmentation permet de maintenir les emprunts au niveau prévu par la politique de gestion de la dette de la Ville de Montréal », a expliqué M. Desrochers.

L'augmentation des investissements pour le PTI 2016-2018 s'explique principalement par l'accroissement des investissements consacrés à la protection et à la réhabilitation des éléments d'actifs existants (4 009 M\$, comparativement à 3 323 M\$ pour le PTI 2015-2017). L'accélération des investissements est rendue possible grâce à la poursuite de l'application des mesures mises en place dans le précédent PTI.

Investissements par catégorie d'actifs

Voici la répartition des investissements par catégorie d'actifs dans le PTI 2016-2018, et leur équivalent en termes de pourcentage :

- Infrastructures routières : 1 457 M\$, soit 27,8 % ;
- Environnement et infrastructures souterraines : 1 493 M\$, soit 28,5 % ;
- Bâtiments : 1 097 M\$, soit 20,9 % ;
- Parcs, espaces verts et terrains de jeux : 662 M\$, soit 12,6 % ;
- Ameublement et équipements de bureau : 256 M\$, soit 4,9 % ;
- Véhicules : 115 M\$, soit 2,2 % ;
- Terrains : 59 M\$, soit 1,1 % ;
- Machinerie, outillage spécialisé et équipements: 26 M \$, soit 0,5 % ;
- Autres éléments de l'actif : 75 M\$, soit 1,5 % ;

La croissance des investissements est plus forte pour les catégories d'actifs liées aux bâtiments (+253,4 M\$), à l'environnement et aux infrastructures souterraines (+186,9 M\$), aux parcs, espaces verts et terrains de jeux (+167,2 M\$) et aux infrastructures routières (+98,7 M\$).

Principaux programmes et projets du PTI 2016-2018

- Réfection des artères, pour 258 M\$
- Réfection du réseau routier local, en complément des efforts des arrondissements, pour 180 M\$
- Programme complémentaire de planage-revêtement visant à rapidement améliorer la qualité du réseau routier, pour 170 M\$
- Réfection des structures routières, afin d'assurer leur sécurité et leur pérennité, pour 61,9 M\$
- Mise à niveau de l'éclairage des rues, pour 50 M\$
- Développement du réseau cyclable, visant une réalisation annuelle de 50 km d'aménagement cyclable, pour 45 M\$
- Travaux de réaménagement d'artères routières :
 - réaménagement lié au développement du complexe Turcot, pour 30,9 M\$
 - réaménagement de la Plaza St-Hubert, pour 25,8 M\$
 - réaménagement de l'avenue Papineau, entre de Louvain Est et Crémazie, pour 25,7 M\$
 - raccordement du boulevard Cavendish, pour 13,5 M\$
 - réaménagement du secteur Sherbrooke Est, pour 4,5 M\$
- Investissements consacrés aux infrastructures de l'eau, pour un total de 1 247,3 M\$, notamment :
 - 463 M\$ pour le programme de renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout
 - 166,3 M\$ pour le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées
 - 119,7 M\$ pour les projets de modernisation des six usines de production d'eau potable (Atwater, Des Bailleurs, Dorval, Lachine, Pierrefonds et Pointe-Claire)
 - 75 M\$ pour les réservoirs et stations de pompage de Rosemont et de Dollard-des-Ormeaux

- 71,7 M\$ pour les travaux réalisés sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne, Leduc et Marc-Aurèle-Fortin
- 67,8 M\$ pour des interventions sur le réseau de conduites primaires d'aqueduc
- Poursuite des travaux d'infrastructures visant à favoriser les investissements privés et la requalification urbaine de plusieurs quartiers :
 - le soutien à la réalisation du projet du Campus Outremont et de ses abords, qui comprendra un quartier universitaire et renforcera le rôle de Montréal comme ville de savoir, pour 74,5 M\$
 - la consolidation des efforts déployés dans le secteur de Griffintown, pour 46,5 M\$
 - la requalification urbaine du secteur Namur–Jean-Talon Ouest, pour 30,4 M\$
- Mise à niveau des cours de services des arrondissements en vue d'uniformiser les services sur l'ensemble du territoire et d'améliorer les services aux citoyens, pour 155,7 M\$
- Conception et construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles (deux centres de traitement par biométhanisation, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement) qui entreront en service de 2019 à 2024, pour 126,9 M\$
- Protection et reconstruction des actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), pour 97,3 M\$
- Travaux de mise aux normes des arénas municipaux, en soutien aux arrondissements, pour 77,3 M\$
- Mise en œuvre de la Stratégie Montréal, ville intelligente et numérique, pour 48,6 M\$
- D'autres investissements sont prévus pour la ville intelligente :
 - 7,6 M\$ pour le programme de systèmes de transport utilisant les nouvelles technologies
 - 3,3 M\$ pour la mise en place du jalonnement dynamique des stationnements, permettant une optimisation des principaux stationnements souterrains
- Achèvement de la dernière phase du Quartier des spectacles, menant à l'aménagement de l'esplanade Clark, pour 46,9 M\$
- Poursuite des projets et programmes liés au Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025, pour 30,2 M\$
- Poursuite du réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada, pour 25,2 M\$
- Mise en place d'un programme de réfection des terrains de balle de Montréal qui vise à réaliser, en collaboration avec les arrondissements, des projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des terrains de balle, pour 13 M\$
- Poursuite des efforts en vue de favoriser la création de logements sociaux et communautaires, principalement par des investissements en infrastructures, pour 8 M\$

Legs du 375e anniversaire de Montréal

Dans la perspective des célébrations du 375e anniversaire de la fondation de Montréal en 2017, un budget d'investissement de 329 M\$ est prévu au PTI 2016-2018 pour la réalisation de nombreux projets rassembleurs qui laisseront des legs matériels aux citoyens montréalais.

- Aménagement du parc Jean-Drapeau en parc urbain unique, tout en renforçant sa vocation de destination récréotouristique d'envergure internationale, pour 66,6 M\$
- Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, de Mansfield à De Bleury, pour 48,5 M\$
- Aménagement de promenades urbaines fleuve-montagne, pour 35,8 M\$
- Réaménagement de l'autoroute Bonaventure, visant à doter le centre-ville d'une entrée prestigieuse et conviviale, pour 33,3 M\$
- Requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie (création d'un lieu public identitaire aux abords de la station de métro Champ-de-Mars) et réaménagement de la place Vauquelin, pour 30,5 M\$
- Aménagement d'une partie d'un parc urbain au complexe environnemental de Saint-Michel (dont les 153 hectares seront entièrement accessibles à la population d'ici 10 ans), pour 29,2 M\$
- Réaménagement du square Viger, visant à redonner accès au premier square public de Montréal pour tous les Montréalais, pour 28 M\$
- Renouvellement de l'expérience du Biodôme, pour 18,7 M\$
- Expansion du musée Pointe-à-Callière (phase 2 de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal – mise en valeur des vestiges du fort de Ville-Marie et du château de Callière), pour 17,9 M\$
- Activités dédiées aux arrondissements pour le 375e anniversaire de Montréal, pour 7,5 M\$. Ce montant s'ajoute aux 7,5 M\$ déjà réservé au PTI 2015-2017.
- Réaménagement du carrefour Pie-IX–Sherbrooke (création d'un nouveau parc qui accueillera l'œuvre d'art offerte par la ville de Québec pour souligner le 375e anniversaire de Montréal), pour 6,9 M\$
- Mise en place du parcours Escales découverte du mont Royal, pour 5,5 M\$

Taux de réalisation

La Ville réitère sa volonté d'augmenter le pourcentage de réalisation des investissements prévus au PTI. Cet objectif constitue d'ailleurs l'une des grandes priorités de 2016 pour l'administration municipale. Ainsi, l'objectif est d'augmenter la réalisation des investissements en 2016, par rapport à 2015, tout en s'assurant de réaliser les projets au moindre coût.

De 2007 à 2013, il y a eu 732 M\$ d'investissements réalisés en moyenne annuellement. Sous notre Administration, en 2014, il y a eu une première augmentation de 15 % (soit 841 M\$) des sommes dépensées pour les travaux du PTI par rapport aux 7 dernières années. En 2015, on prévoit une nouvelle augmentation de 4 % (soit 874 M\$) des sommes dépensées pour réaliser les travaux malgré une diminution du coût de nos soumissions

d'environ 10 % par rapport à 2014. Il y a donc un nouvel accroissement des travaux réalisés en 2015.

Investissements dédiés aux arrondissements

Les investissements dédiés aux arrondissements passent de 374 M\$ pour le PTI précédent à 459 M\$ pour le PTI 2016-2018, soit une augmentation de 23 %. Dans le cadre des budgets corporatifs du PTI 2016-2018, des projets et programmes d'appui aux arrondissements sont prévus à hauteur de 682 M\$, ce qui porte les investissements dédiés aux arrondissements à un total de 1 141 M\$, incluant le montant de 74,7 M\$ pour le volet agglomération de l'arrondissement de Ville-Marie. Les faits saillants des principaux investissements réalisés dans les arrondissements se trouvent dans le second communiqué de la Ville.

L'ensemble des documents relatifs au Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 sont disponibles sur le site web de la Ville de Montréal, accessible via le lien suivant : www.ville.montreal.qc.ca .

-30-

Source : Catherine Maurice
Attachée de presse
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 346-7598

Renseignements : Gonzalo Nunez
Relationniste
Service des communications
514 868-1127